



Conseil exécutif 2020-2021

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #7 - Hiver 2021

Mardi le 9 mars 2021

Format visioconférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- ___** : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Emily Abud

Maxime Barrette-Bourque

Marie-Claris Berger

Dereck Dumont

Saïd Kassabie

Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

Tristan Champoux

Mathieu Brisson

Sophie Martel

1. Ouverture de la séance

Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 16h07.

2. Désignation du praesidium

Emily Abud propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Claris Berger au secrétariat.

Maxime Barrette-Bourque appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Marie-Claris Berger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Derek Dumont appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que le point 8.4. soit discuté avant le point 6.
Saïd Kassabie appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2021.
Dereck Dumont appuie.

AU.

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

6.1. Évaluations des execs

Arianne Tévis-Beauchamp : Je vous invite à remplir le Doodle suivant afin de sélectionner vos moments d'évaluation :

https://doodle.com/poll/98rey7w5s94cpxwn?utm_source=poll&utm_medium=link

7. Dossiers internes

7.1. Prochaine AG

Saïd Kassabie : La prochaine AG va probablement être l'AG la plus chargée de l'année. Il faudra, notamment, élire les coordinations de tous les comités, les membres de certains comités, les membres du CVSG, de la CdR, du CF, du CM et les membres du CA. Pour ce dernier cas, il faudra procéder par procédure spéciale. Ainsi, comme l'a mentionné Me Corriveau, la *Loi sur les compagnies* est assez ambiguë sur l'élection des CA en AG en ligne. La solution qu'il proposait était de faire ratifier les élections par résolution unanime des membres présents à l'AG. Avant l'AG, je vais préparer une RU et, après l'élection des membres du CA, je proposerais une pause pour que les personnes présentes puissent remplir un formulaire de signature. Je me demandais aussi si vous aviez des points à ajouter à l'AG.

Dereck Dumont : En fait je ne comprends pas pourquoi il faut faire une résolution unanime car les gens votent déjà en ligne à l'AG, donc ils acceptent implicitement de le faire?

Saïd Kassabie: C'est parce que je me suis basé sur l'avis de Me Corriveau pour ça. La loi sur les compagnies est assez ambiguë sur ce qu'on peut faire. Je veux que la procédure se fasse bien pour confirmer que les membres du CA sont vraiment élus.

Dereck Dumont : Au début des élections du CA, on ne peut pas proposer ce qu'on veut dans la résolution? Au final ça revient au même, à moins qu'on doit avoir une

résolution écrite? Il faut vraiment que tout le monde soit à jour, mais c'est vraiment juste pour les admins.

Thomas Blackburn-Boily : Juste pour être sûr qu'on ne se ramasse pas avec des élections pas claires, il faut vraiment s'assurer que tout le monde soit à jour.

7.2. Commission électorale - élections CE + Promo

7.2.1. Déroulement

Arianne Tévis-Beauchamp : La mise en candidature a débuté hier et se poursuit jusqu'à vendredi prochain à 16H. Je vous invite fortement à participer aux discours des personnes candidates qui auront lieu le 15 mars prochain à 16H30. Si vous décidez de venir en présentiel, veuillez aviser la commission électorale de votre présence à l'avance. Avez-vous des questions sur le déroulement des élections jusqu'à maintenant ?

Dereck Dumont : Est-ce que vous allez vous assurer que toute l'info soit centralisée par courriel?

Arianne Tévis-Beauchamp: J'ai fait un premier courrier et le bacc en droit n'a pas envoyé mon message, mais Bé est sur le dossier.

Marie-Clarisse Berger : Si un poste est vacant, la personne reste en poste jusqu'à ce que d'autres élections soient tenues ?

Arianne Tévis-Beauchamp: Le poste va être en élection à la prochaine AG.

Sophie Martel: Si personne ne se présente avec quelqu'un de responsable aux comm, qu'est-ce qu'on fait? Parce que Sarah-Jade est en coop et elle devrait se présenter en co-mandat.

Dereck Dumont : Si la personne est la seule à se présenter et qu'il n'y a pas d'autres candidatures, le CA pourrait déroger et le vote devra être entériné par l'AG. C'est sous réserve de la volonté du CA.

Saïd Kassabie: Ça prend une dérogation. Les personnes en stage doivent être candidates par session.

7.2.2. Demande de subvention

Arianne Tévis-Beauchamp : La commission électorale vous consulte aujourd'hui afin d'obtenir du financement pour favoriser la participation étudiante aux élections du CE + Promo. Nous voulons encourager des entreprises locales et gâter nos étudiant-es pour souligner leur courage en arrivant à la fin d'une année aussi marquante. Nous vous demandons 300\$ parce qu'avec toutes nos idées, nous arriverons facilement à ce montant. Nous voulons que cela rejoigne le plus de personnes possibles. Nous devons commencer à acheter les prix dès maintenant, c'est

pourquoi il est urgent de vous soumettre cette demande aujourd'hui. Je déclare mon conflit d'intérêt en tant que présidente de la commission électorale et par conséquent, je me retirerai lors du vote sur la demande de subvention. Je vous invite à prendre connaissance de la demande de subvention que j'ai déposé dans le dossier du PV.

Arianne déclare son conflit d'intérêt pour la demande de subvention.

Marie-Clarisse Berger propose que l'on accorde 300\$ de la case budgétaire Demandes en cours d'années à la commission électorale pour les élections du CE + Promo.

Dereck Dumont appuie.

AU.

7.2.3. Neutralité du CE

Arianne Tévis-Beauchamp : L'an dernier, plusieurs personnes ont mentionné au CE qu'il était très délicat de pousser les candidatures qui leur plaisaient le plus sur les réseaux sociaux de l'AGED. Ces agissements ont même fait en sorte que certaines personnes ne se sont pas présentées sur des postes au sein du CE. Il serait dommage que la même chose se produise cette année, surtout que le taux de participation est plus faible compte tenu du fait que nous avons traversé une année à distance. Concrètement, il est normal que vous essayiez de rejoindre des personnes via les réseaux de manière privée pour tenter de remplir votre poste. Je vous conseille même d'en contacter plusieurs afin que les membres puissent avoir du choix ! Par contre, je suis d'avis qu'il y a moyen de solliciter des personnes sans pour autant émettre votre avis sur la candidature de manière publique. Pour toutes ces raisons et bien d'autres que je pourrai vous mentionner si besoin, je propose la chose suivante :

Arianne Tévis-Beauchamp propose que les exécutant-es du Conseil exécutif de l'AGED, de même que les membres de la commission électorale, demeurent neutres sur les réseaux sociaux de l'AGED quant à leur opinion vis-à-vis les candidatures présentées aux élections du prochain CE.

Marie-Clarisse Berger appuie.

Emily Abud: Est-ce que c'est correct d'avoir signé une feuille de mise en candidature?

Arianne: Oui, c'est correct.

Saïd Kassabie déclare son conflit d'intérêt.

AU.

8. Dossiers externes

8.1. **Enjeux du droit**

Arianne Tévis-Beauchamp : On se fait contacter aujourd'hui pour participer à la prochaine édition qui ressemble à ce qu'on a (clinique entrepreneuriale/Coupe Face à Face). Il y aura potentiellement une demande de subvention au CA suite à ça.

Maxime Barrette-Bourque : Est-ce que tu souhaites te présenter?

Mathieu Brisson : Étudiant en droit, 4e année, sportif. Juriste/Entrepreneur
Je ne sais pas si certains d'entre vous connaissaient les enjeux du droit. Légalement parlant c'est un OBNL. La raison d'être c'est que la société bouge rapidement, les choses changent. Le droit est lent à changer. Les enjeux du droit c'est une pause pour réfléchir aux enjeux sociétaux et comment comme acteurs juridiques on peut se servir du droit pour aider notre communauté. C'est réfléchi en amont pour avoir des cas qui viennent des cabinets privés. C'est une forme proactive. Les acteurs sont souvent des gens du milieu juridique donc les étudiants souvent. C'est bénéfique pour leur carrière. L'objectif c'est d'avoir des étudiants. Cette année ce ne sont pas juste les étudiants, c'est aussi des avocats des cabinet. Ils en envoient 3 (un d'expérience, un plus jeune et un au choix). Le but c'est que plus tard il y ait des gens de la magistrature et d'autres gens du milieu. L'objectif c'est d'apporter un changement positif dans la société comme la santé mentale par exemple.

Plus concrètement, j'aimerais que cette expérience soit dans les 6 facultés de droit civilistes. Ce qui était prévu c'était de faire un événement UdeM et UdeS. Je voulais une expansion pour faire vivre ça à d'autres acteurs du milieu. Bon, à cause de la pandémie j'ai dû changer mes plans. Donc je me suis dit pourquoi pas ouvrir à Sherbrooke puisque maintenant on est en zone orange. Rencontrer les gens en personne c'est toujours plus humain, mais covid oblige Teams.

L'événement commence le 2 avril, c'est congé pour toutes les facs de droit. C'est 24h et ensuite vous recevez le cas. C'est en équipe de 3. Si tu n'a pas d'équipe tu peux être jumelé. Donc, au début du 24h vous recevrez la résolution. Il n'y a pas de réponse unique. Les étudiants sont placés dans un contexte pour se dépasser, la réponse n'est pas forcément dans la doctrine ou la juris. À la fin du 24h, il y a aussi du coaching, c'est bien encadré. Il y a des enregistrements et on envoie ça aux partenaires. Le 24h amène une finale au mois de mai.

Pour le 24h c'est à l'arène C'est live en présentiel. Le coût

....

On donne un sujet. Ensuite, la semaine avant les examens on a un quiz. On essaie de se challenger au CCQ, CPC et aux questions d'actualité. Il va y avoir encore un panel, ce sera hyper interactif. L' opening et le closing c'est ce qui impressionne le plus, mais toute l'expérience est vraiment le fun.

Dereck Dumont: C'est un beau projet! Concrètement, comment peut-on t'aider?

Arianne Tévis-Beauchamp : Oui, en fait c'est en deux volets. La partie une serait que Thom assure la communication pour le projet et qu'on donne le go. Ensuite, c'est qu'on propose la participation de nos membres au CA samedi.

Thomas Blackburn-Boily : Pour ce qui est de faire le lien entre Enjeu du droit, ça va me faire plaisir!:) Pour ce qui est de la recommandation, ce qui serait le plus simple serait peut-être que Mathieu revienne en CA.

Mathieu Brisson: Oui Thom c'est ouvert! Ce qui est prévu c'est que les inscriptions pour UdeS débutent lundi. Il y a 63 places. Le prix serait 75\$ plus taxes. Je sais que c'est un certain investissement pour les gens mais c'est un petite partie qui finance le tout. Il y a d'autres sources de financement. Mon objectif c'est que ça fonctionne en fait, je veux vraiment développer une expérience pertinente. Donc ce serait plus autour de 5000\$. On aurait déjà un 5000\$ de notre asso alors que d'avoir un 5000\$ de vous ça permettrait d'uniformiser les coûts.

Émily Abud: Est-ce qu'il y a d'autres branches du droit touchées?

Mathieu Brisson : Regardez Facebook pour avoir un portrait rapide. 7 cas au total 3 cas volet entrepreneurial et 3 cas volet pratique. Il y a 7 cas au total: 3 entrepreneurial, 4 cas juridiques : respo, droit travail, admin et contrat. Ça va se diversifier au fil des années avec pénal, etc.

Saïd Kassabie : J'arrive pas à trouver s'il y a une demande de subvention? Non, donc j'essaie aussi de me mettre dans la peau du CA. Il faudrait un meilleur justificatif sur le pourquoi du 5000\$?

Mathieu Brisson: C'est une question d'équité par rapport aux autres universités. L'argent est investi, au niveau des présentations, ouverture et fermeture. Les plateformes professionnelles, technique, nourriture, alcool. C'est une façon de diminuer les coûts d'inscription. Le coût n'est pas pour dégager un profit vu qu'on est un OBNL. Ça aiderait à réduire les coûts d'inscription. Juste pour mettre en contexte les enjeux du commerce, c'est plusieurs centaines de dollars le coût d'inscription des étudiants.

Dereck Dumont : Deux choses, premièrement, j'ai peut-être manqué l'info, mais est-ce que vous avez du financement de votre faculté ou université? Deuxièmement, pour la demande au CA, il faudrait une demande de subvention écrite et détaillée. Arianne pourrait sûrement t'envoyer le formulaire, sinon il se trouve sur le site web de l'AGED.

Mathieu Brisson: Oui, Laval donne un montant (asso et fac). L'apport de la faculté est plus au niveau support, symbolique. Il pourrait y avoir la même chose pour la fac de droit de Sherbrooke. La faculté, c'est plus des ressources financières

Thomas Blackburn-Boily: Pour le colloque, est-ce que les fac donnent de l'argent? à la hauteur de 2 mille dollars? Oui, donc ce serait un argument pour nous. Mathieu, les partenaires bronze, argent et or donnent 5000\$?

Mathieu Brisson: Je peux pas tant dire les montants, mais c'est autour de ça.

Dereck Dumont : Nous on a des activités qui donnent des crédits... est-ce que c'est un event assez gros pour que votre fac donne des crédits?

Mathieu Brisson: Oui, j'en ai discuté avec notre direction. Ça pourrait être 1-2 crédits, c'est une ouverture pour eux. Il n'y a rien à concrétiser encore. Si Sherbrooke est libre de le faire, c'est bien, je suis ouvert à discuter avec la faculté. C'est un bonus pour les étudiants s'ils peuvent avoir des crédits.

Maxime Barrette-Bourque: Juste pour la promotion de l'événement, est-ce qu'un plan de match va être fourni ou c'est à nous d'envisager la chose?

Mathieu Brisson: Le CE pourra faire de la promotion aux étudiants comme d'habitude. C'est sur que le visuel est disponible sur le site internet qui sera produit bientôt par une graphiste spécifiquement pour Sherbrooke. Les personnes deviendront coordo, chef de délégation. Les coordos ce sont des équipes de 2 donc ce serait 5 équipes de 2.

Saïd Kassabie: Si jamais le CA ne décide de ne pas octroyer le montant ou d'octroyer un montant moindre, est-ce que ça met l'activité en péril ou apporterait plus de difficulté?

Mathieu Brisson: Non, mais c'est plus au niveau des coûts de participation que ça serait plus équitable pour les gens de UdeS. Oui ça aiderait à faire un event de qualité. Mais si après c'est impossible, on pourrait faire un léger ajustement des coûts de participation pour ne pas que ça fasse trop de remous.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que le Responsable aux affaires externes assure la communication avec Enjeux du droit afin que les membres de l'AGED puissent participer aux événements prévus par l'organisme.

Saïd Kassabie appuie.

AU.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que le CE recommande l'attribution de 5000\$ aux Enjeux du droit au Conseil d'administration CE recommande au CA d'octroyer une subvention à Enjeux du droit en vue de la participation de nos membres aux événements de l'organisme en avril-mai 2021.

Emily Abud appuie.

Thomas Blackburn-Boily: Je me demande si ça sert à quelque chose qu'on arrive avec une recommandation puisque le CA va tout repasser dessus. T'sais la fois du 1000\$ ça a pris des heures à débattre. Je ne mettrai pas forcément d'argent. C'est pas nécessairement au niveau de l'équité... à l'UdeS si un de nos étudiants amenait ça c'est sûr que ça passerait mieux. Je ne sais pas si c'est pertinent d'amener ça comme point en CA le 5000\$.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je voulais juste dire que oui c'est un montant assez élevé et de faire un event dernière minute, ça augmente les coûts forcément donc on doit prendre ça en considération. Donc, l'idée de Thom est intéressante de laisser la discrétion au CA pour le montant.

Dereck Dumont : Je suis pour le projet, sauf que la seule chose c'est que Yan Simonneau n'est pas là pour nous faire un état du budget. Pour que la recommandation soit valable il faudrait au moins que Yan Simonneau soit présent, donc on devrait s'abstenir.

Saïd Kassabie : Est-ce que l'attribution du montant est urgente?

Mathieu Brisson: Non, c'est pas urgent, on n'en a pas besoin dans les 2-3 prochaines semaines. On pourrait l'avoir dans les prochains mois. Les inscriptions sont à partir de lundi par contre donc c'est assez urgent à ce niveau là.

Saïd Kassabie: Ok merci. Considérant ça et le fait que notre Trésorier est absent je vais faire une proposition

Saïd Kassabie propose que le point soit mis en dépôt.

Dereck Dumont appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp : C'est sûr que si on décide de s'engager dans ce projet, on peut quand même s'engager dans ce projet sans avancer de montant. Je propose de battre la proposition de Saïd, on pourrait plutôt faire une recommandation au CA.

Dereck Dumont: Je suis d'accord avec toi Arianne vu qu'on a pas de pouvoir décisionnel sur ça. Même si on met le point en dépôt, la décision finale revient quand même au CA. Reste que ça n'a pas d'impact sur le moment de la prise de décision du CA.

Mathieu Brisson: Je comprends que je suis un étudiant de Québec. Il n'y a pas de portes fermées pour que Sherbrooke soit associée. Il n'y a pas de chapeautement de facultés, malgré cet élément il n'y a pas de lien.

Vote sur la proposition de Saïd Kassabie

P 1

C 5

A 0

Battue à majorité

Thomas propose l'amendement suivant: Que Arianne Tévis-Beauchamp propose que le CE recommande l'attribution de 5 000\$ aux Enjeux du droit au Conseil d'administration CE recommande au CA d'octroyer une subvention à Enjeux du droit en vue de la participation de nos membres aux événements de l'organisme en avril-mai 2021.

Dereck Dumont appuie

Thomas Blackburn-Boily: Je me demande juste l'impact qu'on peut avoir réellement en CA. Dans l'esprit de la proposition c'est de laisser le champ libre au CA de décider. Mathieu il faudrait que tu viennes au CA qui serait possiblement en fin de semaine.

Saïd Kassabie: Donc, je trouve que personnellement on a pas tous les détails nécessaire pour recommander au CA d'attribuer la subvention, donc j'inviterais à battre la proposition.

Arianne Tévis-Beauchamp: C'est à cause de la demande de subvention? Car elle serait identique à ce qui est dit présentement.

Saïd Kassabie: Oui entre autres.

Arianne Tévis-Beauchamp: Mathieu est là pour répondre à nos questions donc il faudrait préciser ça maintenant.

Saïd Kassabie: C'est qu'on a pas la demande de subvention écrite. Le montant est aussi assez considérable. J'aurais aimé avoir plus de détails sur où vont aller et les autres aspects?

Thomas Blackburn-Boily: Le but de mettre une subvention et non la subvention c'est qu'on ne se restreigne pas au 5000\$. Dans la demande de subvention Mathieu va faire un plan clair de où l'argent va aller. On ne lie en rien l'AGED, on dit au CA voilà selon les informations qu'on a on recommanderait.

Vote sur l'amendement de Thomas Blackburn-Boily

P 5

C 1

A 1

Adoptée à la majorité.

Vote sur la proposition principale

P 6

C 1

A 0

Adoptée à majorité.

- 9. Dossiers financiers**
- 10. Dossiers académiques**
- 11. Dossiers des activités étudiantes**
- 12. Dossiers communication**
- 13. Dossiers professionnels**
- 14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**
- 15. Dossiers premières année**
- 16. Varia**
 - 16.1. Huis-clos**

Marie-Clarisse demande le huis-clos.

Le huis-clos est ouvert à 17h48.

Le huis-clos est fermé à 18h31.
 - 16.2. 5@8 du CE**
- 17. Fermeture de la séance**

La séance est levée à 18h33.

